



UN CHOIX IDEOLOGIQUE AU SERVICE DES MARCHES FINANCIERS

PROJET DE RÉFORME
DES RETRAITES



Au moment où le gouvernement vient de confirmer son projet de loi sur les retraites, qui sera débattu au Parlement à partir du 6 septembre prochain et alors que les mobilisations se multiplient partout en France contre ce projet rejeté par 68% de la population, la Commission Européenne vient de commettre, le 7 juillet dernier, un nouveau texte intitulé "Vers des systèmes de retraite adéquats, viables et sûrs en Europe".

Ce "Livre vert", préfigurant un futur "Livre blanc" qui pourrait entraîner un nouveau règlement ou une nouvelle directive, est un véritable plaidoyer pour la généralisation de la retraite par capitalisation, en Europe, au service des marchés financiers et des fonds de pensions.

Le Président de la Commission Européenne, José Manuel BARROSO, est d'ailleurs on ne peut plus clair, dès l'introduction du document : « *Des millions d'Européens n'ont pas d'autres revenus que leur pension de retraite. La crise a montré l'importance de l'approche européenne en matière de régimes de retraite. Elle a aussi mis en évidence que les fonds de pensions étaient un élément important du système financier (...)* ».

Le texte enfonce d'ailleurs le clou en rappelant que les réformes des retraites dans les Etats membres devaient « *être cohérentes avec la stratégie "Europe 2020"* ».

Stratégie ultra-libérale au service des marchés financiers, dans le droit fil des orientations contenues dans les Traités de Barcelone et de Maastricht, visant à réduire les dépenses publiques et sociales.

Outil idéologique dépourvu d'analyse objective, ce texte annonce un glissement généralisé des régimes de retraite par répartition vers des régimes de retraite par capitalisation, alors que la réalité est tout autre avec, par exemple, en France seulement moins de 5% des retraites issues de la capitalisation, malgré les lobbyings importants des libéraux européens.

En cohérence avec le discours patronal, relayé par le Président de la République le 12 juillet dernier, la Commission Européenne considère la situation démographique du vieillissement de la population comme « *insoutenable, à moins que les citoyens, qui vivent plus longtemps, travaillent également plus longtemps* ». De plus, elle ajoute qu'il faut « *veiller à ce que le temps passé à la retraite ne continue pas à augmenter par rapport à la durée de vie active (...). Il faudra donc augmenter l'âge auquel les citoyens cessent de travailler et perçoivent une pension* ».

Ainsi, la Commission Européenne se drape dans un catastrophisme comptable et dans un fatalisme démographique, pour convaincre l'opinion publique du caractère inéluctable des régressions sociales présentées partout en Europe et, en particulier, en France où le projet de réforme est le plus brutal.

La Commission Européenne, guidée par l'idéologie libérale, cherche à remettre en cause le système par répartition qui repose sur le partage des richesses produites par le biais de la solidarité et qui freine, par conséquent, les processus d'accumulations privatives des richesses au bénéfice de la financiarisation.

Nous sommes donc, bel et bien, devant un véritable choix de société, un enjeu de civilisation.

La retraite est un bien social commun, un droit ouvert par le travail à une nouvelle période de la vie, dégagée des contraintes du salariat et de la pression patronale.

Le droit à la retraite concrétise l'aboutissement des luttes sociales du 20^e siècle, menées en faveur de l'aménagement des différents types de vie.

Il faut juste faire d'autres choix de justice sociale :

- ✓ **Faire contribuer tous les revenus non soumis à cotisations (intéressement, participation, stock-options...) :**
⇒ **+ 10 Milliards d'euros.**
- ✓ **Supprimer les exonérations de cotisations patronales, puis les moduler en fonction, notamment, des politiques de l'emploi des entreprises :**
⇒ **+ 32 Milliards d'euros.**
- ✓ **Mettre en œuvre une autre politique de l'emploi. 1 million d'emplois :**
⇒ **+ 5 Milliards d'euros.**
- ✓ **Redéploiement des cotisations chômage :**
⇒ **+ 5 Milliards d'euros.**
- ✓ **Taxer les produits financiers des entreprises :**
⇒ **+ 10 Milliards d'euros.**
- ✓ **Consacrer 6 points de PIB (richesses créées) au financement des retraites.**
- ✓ **Supprimer le bouclier fiscal :**
⇒ **+ 15 Milliards d'euros.**

La question du financement n'est pas insurmontable, à condition de donner toute sa priorité au plein emploi et de mettre à contribution les revenus financiers.

PARCE QUE LA REFORME ENVISAGEE EST INJUSTE ET BRUTALE ;

PARCE QUE L'ON PEUT FAIRE AUTREMENT ;

PARCE QUE LE GOUVERNEMENT REpond AUX INJONCTIONS DES MARCHES FINANCIERS ;

PARCE QUE LE SYSTEME SOLIDAIRE PAR REPARTITION EST LA SEULE GARANTIE POUR LES JEUNES GENERATIONS D'AVOIR UNE RETRAITE CONVENABLE ;

**CONTINUONS A NOUS MOBILISER !
ENSEMBLE, ON PEUT GAGNER.**